

## **La gestion des questions affectives et sexuelles dans un hameau services intergénérationnel**

*Dr Patrick PELLERIN*

### **«Le Hameau Service»**

Le Hameau Service «de Sommières du Clain est géré par la Croix-Rouge Française. De la volonté des initiateurs cette structure est située à proximité immédiate du centre de cette commune de la Vienne et largement ouverte sur la vie locale (pas de clôture). D'une capacité d'accueil de 47 places, il accueille aujourd'hui 41 résidents dont la moyenne d'âge est de 55 ans, dont 21 femmes et 20 hommes.

Y vivent donc des personnes présentant des déficiences mentales et psychiques. Seules trois personnes sont en fauteuil roulant, soit un niveau de handicap qualifié incapacitant à 80 %. Pour évoquer les enjeux en question dans ce Colloque, il est important de préciser que l'Institution est structurée en pavillons où les résidents vivent à deux. Et que l'histoire de 75 % d'entre eux est marquée par une vie institutionnelle (IME, ESAT, Foyers d'hébergement), les autres 25 % ayant vécu toute leur vie en famille jusqu'à leur arrivée dans la structure.

La réflexion proposée s'appuie sur l'expérience du Hameau qui vit actuellement un changement majeur. La réflexion que l'on peut avoir autour de ces questions est donc empreinte de la temporalité de l'Institution et des effets que cela a pu produire sur les résidents et sur les professionnels.

« AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

---

**La question que posent les thèmes des relations affectives et de la sexualité des résidents du Hameau service est la suivante : comment accompagner la question de l'intimité individuelle et sa régulation collective ? Comment alors qu'une Institution a une mission de protection, permettre aux individus d'être sujets de droits et de désirs ?**

**«Une affaire de famille»...**

Le projet originel du Hameau Service a été conçu pour permettre le maintien le plus longtemps possible de la cellule familiale des personnes en situation de handicap. Face au vieillissement des parents de ces personnes, cette Institution a été créée pour leur permettre de s'installer dans un lieu de vie en capacité à répondre à leur dépendance croissante, aux besoins quotidiens de leur enfant devenu adulte et éventuellement à se substituer à eux au moment en cas de décès.

C'est ainsi que le Hameau Service est devenu un lieu de vie intergénérationnel. La structuration architecturale a donc été pensée de sorte que chacune des familles vive dans une maison comprenant une chambre pour les parents, une pour l'adulte handicapé et une pièce de vie collective.

Les missions de l'Institution étaient donc de soutenir ou faciliter la vie quotidienne des personnes, dans une dynamique de «garde malade» et d'animation de la vie quotidienne.

## « AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

---

A ce titre, les questions ayant trait à la vie collective et à la sexualité des personnes en situation de handicap, se régulaient dans la sphère privée et familiale.

Il en découlait que pour les personnes en situation de handicap, il n'était pas envisagé la possibilité qu'elles aient un désir personnel car il n'était pris en compte que la réponse que posait pour eux la famille. De fait, l'Institution légitimait une forme d'interdit et un pouvoir d'ingérence parentale.

La difficulté fondamentale pour une Institution comme le Hameau Service et donc ses professionnels, lorsqu'ils sont confrontés à ces questions, est que cela interroge nécessairement la sexualité de chacun. Or la sexualité des personnes en situation de handicap, si elle est perçue au travers d'un prisme normatif, est désordonnée, et dans une Institution qui légitime l'inhibition totale du sujet, les professionnels évacuent la question en posant l'interdit. Le principe de réassurance institutionnelle a souvent conduit les Institutions à s'inscrire dans un fonctionnement tout puissant «aseptisant» les vies des personnes, socialement jugées incapables.

### **... aux prises avec la contingence externe**

Cette contingence c'est notamment la Loi de rénovation de l'action sociale (Loi du 2 Janvier 2002). L'Institution médico-sociale doit prendre en compte la personne en situation de handicap comme sujet de droit et de devoir et sujet désirant. Cette évolution a fait que de nombreuses familles ne se retrouvant pas

## « AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

---

dans ce projet ont d'ailleurs quitté la structure qui accueille désormais une majorité d'adultes en situation de handicap dans un système de colocation jusqu'aujourd'hui non mixte dans les pavillons. Les options maintenant mises en œuvre ont pour objectif un accompagnement des résidents dans une visée bonne (1). L'Institution en tant que microcosme a en effet pour enjeu de faire « société ». Dès lors, les questions de la vie affective et de la sexualité des résidents sont régulées par le collectif, le contrôle social, la vie dans la cité imposant de policer les pulsions individuelles qui peuvent venir à l'encontre des libertés de l'autre (2). Par exemple, de même que la Loi pose l'interdit de l'exhibitionnisme, du harcèlement, du viol, de même l'Institution doit-elle veiller à rappeler et à faire comprendre aux résidents citoyens ses devoirs.

Au Hameau à ce jour, le changement est en cours. Il se traduit notamment par une émergence des questions de la vie affective et de la sexualité. Les résidents dès lors qu'ils ont sont pris en compte comme sujets expriment beaucoup d'opinions sur le respect de leur intimité et sont dans le passage à l'acte plus systématique concernant leur sexualité. De fait, l'Institution se trouve dans une tension permanente entre situations individuelles dynamique collective.

---

1) Cf. définition de l'éthique par Paul RICOEUR

2) Cf. contrat social de ROUSSEAU

## « AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

---

Les limites institutionnelles à ce jour sur ces questions sont de plusieurs ordres : le fait que les pavillons soient non mixtes, que le personnel soit encore majoritairement féminin et qu'une partie de l'équipe soit parfois encore empreinte de la culture institutionnelle passée, sont autant de limites symboliques que l'Institution pose à l'épanouissement, à la construction du résident comme sujet. Par exemple à une époque encore proche, un homme et une femme, se sont vus interdire d'avoir des rapports sexuels, la peur de la procréation planant).

Il n'y a donc pas d'interdit pour peu que comme dans le monde des valides, la liberté des autres ne soit pas mise en cause et donc que ces relations relèvent de l'intimité et du consentement mutuel. Sur ces deux points l'encadrement est très vigilant et s'entretient si nécessaire, de façon individuelle avec les résidents pour s'assurer que ces règles sont respectées.

Les éventuels problèmes de contraception sont abordés par le Médecin et non par l'Institution.

De nombreux résidents sont très bien intégrés dans la commune, ils s'y déplacent, y rencontrent d'autres personnes avec qui ils ont des relations amicales certaines. A ce jour les responsables du Hameau Service ne pensent pas qu'il y ait eu des relations intimes entre ces deux types de population communale. Sous les réserves exprimées ci-dessus, cela ne sera pas un interdit.

« AFFECTIVITE, SEXUALITE, HANDICAP »

Organisé par l'APEI de Saint-Amand Montrond et en partenariat avec le GEFSS de Poitiers

---

**EN CONCLUSION,**

Le Hameau Service a pour objectif de faire émerger la personne en situation de handicap comme un sujet de droit, ce qui renvoie à celle de l'Altérité et de la Différence. Quelle que soit la question considérée, il est nécessaire de s'adresser d'abord à la personne en situation de handicap. Personnellement, je ne peux accepter que pour des questions qui me concernent, on s'adresse à mon épouse lorsque nous sommes ensemble.

Même s'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir, l'objectif de notre société est en effet de faire des personnes en situation de handicap des citoyens «comme les autres».

Et pour répondre au sujet du Colloque, qu'elles aient un handicap physique ou mental, pourquoi n'auraient-elles pas la possibilité, pour employer «un phrasé moderne», d'avoir une sexualité épanouie ?